

JOURNAL DE LYON ET DU MIDI.

Cette Feuille devance d'un Jour à Lyon et dans le midi, les Journaux de Paris, pour les nouvelles de Paris et du Nord; et de plusieurs jours pour les nouvelles du midi de l'Europe.

On s'abonne à Lyon, au bureau du Journal, place St-Jean, N.º 3; chez Manel, libraire, place Louis-le-Grand, N.º 20; et chez Chambet, libraire, rue Laout; dans les départemens, chez tous les Libraires et les Directeurs de postes. Prix : pour 3 mois, 15 francs; pour 6 mois, 30 francs, et 60 francs pour l'année, franc de port pour la France; les abonnemens à l'étranger doivent 2 francs de plus par trimestre. On ne recevra que les envois francs de port. S'adresser pour ce qui concerne la rédaction, au Directeur du Journal de Lyon, place Louis-le-Grand, N.º 1, à Lyon.

LYON 25 août.

MAIRIE DE LA VILLE DE LYON.

Le maire de la ville de Lyon, vu la lettre qui lui a été écrite par M. le préfet, le 14 du courant, et en exécution d'un arrêté pris par ce magistrat le 20 septembre 1820, prévient les maîtresses et sous-maîtresses des pensionnats de demoiselles établis en cette ville, qu'elles sont tenues, pour conserver les institutions qu'elles dirigent, d'obtenir de M. le préfet un brevet de capacité et une autorisation spéciale.

A cet effet, elles sont invitées à se présenter au secrétariat de la mairie de Lyon, à l'Hôtel-de-Ville, d'ici au 10 septembre prochain, pour y prendre les informations nécessaires sur la nature des pièces qu'elles ont à produire et des formalités qui leur sont prescrites.

La même invitation est adressée aux personnes qui désireraient former à Lyon de nouveaux établissemens d'instruction pour les demoiselles.

Fait à l'Hôtel-de-Ville, Lyon, ce 22 août 1821.

Le maire de la ville de Lyon,

LE BARON RAMBAUD.

SESSION DU CONSEIL-GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

Discours, prononcé par M. le Préfet du Rhône, à l'ouverture du conseil-général, le 22 août.

MESSIEURS,

S'il est une satisfaction vive, pleine, digne d'un cœur d'homme, c'est celle que doit ressentir un administrateur qui voit prospérer le pays confié à ses soins, et le bonheur public répondre à ses vœux.

Telle est celle que j'éprouve, messieurs; elle a pour moi d'autant plus de charme, que vous êtes appelés à la partager; vous dont la noble mission est d'ouvrir, en quelque sorte, les voies du bien public au gouvernement et à l'administration; de les éclairer, de leur servir d'indicateur et d'appui. Oui, messieurs, j'ai le bonheur de n'avoir à vous présenter que des résultats satisfaisants, un bien-être toujours croissant, des chances favorables pour l'avenir; un état de choses enfin, dont les yeux les plus ambitieux peuvent être pleinement satisfaits.

Trois fois déjà j'ai eu l'honneur de mettre sous vos yeux la situation de ce département; et chaque session, j'ai été assez heureux pour avoir à vous la présenter sensiblement meilleure, tant sous les rapports politiques et d'ordre public, que sous ceux de prospérité industrielle.

En effet, Messieurs, à l'esprit de révolte et de sédition qui avait couvert ces belles contrées de désolation et de deuil, ont succédé le calme et la paix. Ce pays qu'on redoutait comme un foyer d'orage, est devenu un point de sûreté et de garantie; il en a donné de nouvelles preuves dans une crise récente. Nous n'avons pas eu les douloureux honneurs du triomphe sur la révolte; car la malveillance, si elle a existé, n'a osé se montrer; bien sûre que l'autorité qui sait apprécier la soumission, saurait aussi réprimer les criminelles tentatives; et nous avons eu l'inestimable joie de voir cette grande population s'honorer et honorer ses magistrats, en ne cessant de se montrer exemplaire et inaccessible à la séduction.

Le retour de la paix a produit son effet; il a ramené la confiance, et avec elle l'essor de l'industrie. Le nombre des métiers qui, dès 1818, s'était élevé de 9 à 13,000, s'est trouvé porté en 1820 à plus 18,000; lesquels ont produit pour environ cent millions de valeurs; chose jusqu'alors sans exemple.

Aujourd'hui, messieurs, la scène est encore agrandie, et le tableau de prospérité que j'ai à vous exposer, plus brillant. Vingt-six mille métiers sont maintenant en activité, et promettent pour environ cent trente millions de produits, dont on peut évaluer à quatre-vingts ce qui en reviendra à la France de l'étranger; prodigieux résultat d'une seule branche d'industrie, dans une seule ville, et qui, mieux que tous les raisonnemens, prouve l'immense importance de Lyon, et ce qu'on doit d'égards à une population aussi productive pour l'état.

A la satisfaction que vous éprouverez de cet état de choses, Messieurs, je me plais à ajouter celle que fait naître la certitude presque acquise par les commandes faibles et par celles sur lesquelles on peut compter, d'un travail à peu près semblable assuré pour l'hiver.

Je n'entreprendrai pas d'expliquer cette étonnante extension des besoins du luxe dans l'état actuel de conflagration où se trouve une grande partie des deux mondes, et qui confond les calculs ordinaires; il suffit que ces besoins existent, et que nous ayons la sagesse d'en profiter.

L'accroissement de la population et celui de l'aisance générale devaient être la conséquence de cette progression des richesses industrielles. Et en effet, partout il se fait sentir, dans la cité, dans les faubourgs, dans la campagne, où le bien-être, les métiers, les constructions se multiplient dans une égale proportion. Vous en aurez une idée, Messieurs, en apprenant que dans la seule ville de Lyon, il y a en ce moment environ deux cents maisons en construction, qui n'ont pas attendu d'être achevées pour avoir leurs locataires.

Quand on cherche à se rendre compte de ces rapides et superbes améliorations survenues dans notre situation politique et industrielle, améliorations qu'on remarque dans toute la France, c'est encore un bonheur d'en trouver la cause dans la sagesse et la libéralité du Gouvernement.

Que l'esprit de parti se déchaîne; que les ambitions s'irritent et l'accusent; il n'y a pas à s'en étonner; c'est dans leur nature de le faire. Un fait concluant, irrécusable, existe, répond à tout, et reste sans réplique.

Tout les maux dont l'anarchie, le despotisme, les dissensions intestines,

l'oppression de la conquête et de l'usurpation peuvent accabler un peuple, pesaient sur la France, et la menaçaient de ruine; son existence politique même était mise en question. Six ans se sont à peine écoulés, et la France est la seule terre tranquille et paisible au milieu de l'ébranlement général de l'Europe. Sa prospérité est telle, qu'elle n'en connut jamais une si grande, de si généralement répandue dans toutes les classes; elle jouit de plus de liberté qu'il n'a été donné à aucun peuple d'en avoir; ses finances sont les plus florissantes de l'Europe; son crédit est le mieux établi; son industrie, qui ne reconnaît déjà plus de supériorité, se trouve dans plusieurs branches n'avoir point d'égale; si elle n'a pas encore repris assez de force pour être redoutable aux autres, elle a la conscience qu'elle en a assez en elle-même pour n'avoir à craindre l'agression de personne, et être respectée de tous. Voilà la France d'aujourd'hui, telle que le Gouvernement l'a faite en six ans!

Les passions peuvent bien vouloir autre chose, et s'agiter pour d'autres intérêts; mais leur effervescence ne remue que la sphère étroite où elles se débattent, et ne pénètre plus dans la masse du peuple qui, satisfait de son bien-être, heureux de sa liberté, se contente d'en jouir, et s'attache de plus en plus à la main qui les lui dispense.

Sans doute, il reste encore à désirer et à faire; car la carrière des vœux et du bien est infinie; mais, quel est l'homme, tant exigeant fût-il du bien de son pays, qui, lorsque tout périssait, eût osé se flatter que tant de réparations seraient faites; que tant de biens seraient acquis en si peu de temps, et malgré tant d'oppositions!

Cependant, la France en jouit; elle les doit au respect du Gouvernement pour nos institutions, à leur observation, à sa fidélité scrupuleuse à remplir ses engagements, à l'usage équitable et tempéré du pouvoir, à cette modération que les passions insultent, parce qu'elle leur fait obstacle; mais que la sagesse des siècles a mise en première ligne des vertus politiques, et qui, pour être toujours victorieuse, n'a besoin que d'avoir confiance dans sa propre force.

C'est dans cette voie que l'administration de ce département a cherché à assurer sa marche; toutes les autorités s'y sont ralliées et maintenues dans une franche et fidèle union, parce qu'elles ont pensé que c'était le moyen le plus efficace de répondre à la confiance de Sa Majesté, et de servir elle et ce département, selon leurs véritables intérêts. Elles ont eu pour but constant d'apaiser les irritations qu'allument toujours les commotions politiques, d'annuler les influences malveillantes, de rallier au Roi les hommes et les intérêts, par une exacte justice, par d'équitables égards pour quiconque se rattache à l'ordre, par une impartiale sévérité contre quiconque tendrait à le troubler; elles ont cherché à rendre le Gouvernement du Roi, bon, profitable, cher à tous, préférable à tout autre, en faisant que chacun y trouve son bien, son intérêt, sa sûreté. C'est ainsi qu'elles se sont, et qu'elles ont cru devoir se montrer royalistes, et qu'elles ont appelé tout le monde à l'être, pensant que rien n'attire et n'attache les peuples au gouvernement, comme le bonheur et la justice, sans d'ailleurs chercher les applaudissemens des partis, si faciles à obtenir, quand on consent à leur servir d'instrument, et sans trop s'inquiéter de leur dénigrement impossible à éviter, quand on se refuse à se rendre solidaire de leurs passions.

J'ai mis sous vos yeux, messieurs, l'état de prospérité remarquable du département du Rhône. Dans ce moment, tous les départemens de France expriment par la voix de l'élite de leur population, ce sentiment général de bonheur, et leur reconnaissance envers le Prince dispensateur de tant de biens. Le Ciel y a mis le comble; il a montré encore une fois sa prédilection pour la France, en lui donnant ce royal Enfant, réparateur de tant d'infortunes, conciliateur de tant d'intérêts, objet de tant d'espérances; enfin, le plus cher de tous les biens, puisque c'est lui qui les assure tous, et que sur lui reposent nos destinées.

Suit le Rapport général sur les diverses parties de l'administration du département.

« Avant de passer au Rapport administratif spécial, que je dois avoir l'honneur de vous faire, permettez, Messieurs, que j'appelle votre attention sur un intérêt de la plus haute importance pour la fabrique de Tarare, et par conséquent pour ce département.

» Vous savez sous quel bizarre régime se trouve cette intéressante fabrique, occupée exclusivement à la fabrication des mousselines fines; elle est dans la nécessité d'y employer des cotons filés à un degré de finesse et d'une qualité que les filateurs français sont encore loin de pouvoir atteindre, et que l'Angleterre seule peut lui procurer.

SPECTACLES du 25 août.

GRAND-THEATRE. — On commencera à six heures. — LE JEUNE HOMME EN LOTERIE, Comédie en un acte et en prose, par M. Alexandre Duval. — Mesd. Valmore, Chapron.

LES MARIS GARÇONS, Opéra en un acte et en prose, par M. Gauguier-Nanteuil, musique de M. Berton. — MM. Dérubelle, Damoreau, Mesd. Folleville, Corinaldi.

LE DESERTEUR, Ballet-Pantomime en trois actes, par Dauberval. — M. Mazurier, Mlle Célina.

THEATRE DES CELESTINS. — On commencera à six heures. — LE PARIS DE SURENNE, ou LA CLAUDE DU TESTAMENT, vaudeville en un acte, de MM. Gabriel et Philibert. — MM. Léon, St-Albin, Mesd. Dorsonville, Adam.

LE PETIT COURRIER, ou Comme les Femmes se vengent, Vaudeville en deux actes, par M. Bouilly. — M. Prudent, Mesd. Dorsonville, Camus.

FRONTIN MARI-GARÇON, ou Le Valet dans l'embarras, Vaudeville en un acte, par MM. Eugène Scribe et Mélesville. — M. Prudent, Mesd. Dorsonville, Edouard.

LA SERVANTE JUSTIFIÉE, ou La Rose et le Baiser, Vaudeville en un acte, par MM. Carmouche et Jouslin de Lassale. — Mesd. Dorsonville, Edouard.

» Cependant, notre législation en prohibe absolument l'introduction ; d'où il résulte, qu'il y a pour le fabricant de Tarare obligation, ou de laisser périr cette belle industrie, qui occupe de 40 à 50,000 individus, ou de l'alimenter par la fraude.

» Cette position est connue du gouvernement qui, de son côté, s'est trouvé dans la pénible alternative, ou d'annuler cette abondante source de travail et de richesse, en exigeant l'exécution rigoureuse de la loi, ou de se mettre en contradiction avec elle et avec lui-même, en tolérant l'introduction frauduleuse des matières nécessaires à l'existence de cette fabrique.

» Entre ces deux partis mauvais, il a choisi celui qui l'est le moins ; il souffre les approvisionnements, et ferme les yeux jusqu'à un certain point sur l'entrée des cotons anglais. Mais il est facile de comprendre tout ce qu'un tel moyen a de contraire et d'embarassant pour le gouvernement et pour l'autorité ; d'incertain, de décourageant et de ruineux pour les fabricans ; ce qu'il laisse d'arbitraire aux employés qui peuvent, selon qu'il leur plaît, laisser passer ou saisir ; enfin, ce qu'elle présente d'immoral et de mauvais exemple, position fautive, peu digne, insoutenable et dont le gouvernement ne peut trop se hâter de s'affranchir.

» Une requête a été adressée à S. Exc. le Ministre de l'Intérieur par la Chambre consultative de Tarare. Elle a pour objet de solliciter une loi tendant à obtenir que l'introduction des cotons filés anglais soit autorisée au-dessus du n. 150, moyennant un droit, et sous des formalités propres à prévenir l'abus de cette faculté, et à empêcher qu'elle ne tourne au préjudice de l'industrie nationale.

» J'ai fortement appuyé cette demande, et je viens solliciter de vous, Messieurs, un vœu conforme, et qui, je dois le dire, a besoin d'être fortement exprimé, pour combattre avec succès les influences contraires et puissantes des filateurs du nord et de l'est de la France.»

LEZAY-MARNESIA.

— Le thermomètre, hier à midi, marquait 27 degrés au-dessus de zéro.

Les pères, mères et tuteurs, qui désirent soustraire leurs enfans à l'incertitude du sort du tirage de la conscription, sont prévenus, qu'il s'est formé une chambre d'assurance à Paris, qui se charge de les faire remplacer, moyennant une somme modique payée annuellement, même depuis l'enfance, et dont on pourra prendre connaissance à Lyon, chez M. Dubuisson, place de la Croix-Paquet, numéro 5, maison Saint-Olive.

Voici les avantages que présente cet établissement :

Les assurés sont en même-tems actionnaires, de sorte qu'ils recevront annuellement une répartition résultant des bénéfices ; et par conséquent, ils rentreront tous les ans dans une partie de leurs fonds.

Tous les mois les receveurs seront obligés de verser leur recette à la caisse des consignations publiques à Paris, pour que les capitaux produisent intérêt sans aucun danger.

Un fondé de pouvoir, nommé par les assurés, sera chargé de veiller à leurs intérêts.

En cas de réforme, d'exemption ou de mort, les sommes versées seront rendues aux assurés, ou à leurs héritiers, sous la retenue des droits de régie perçus, et de 10 francs pour frais administratifs.

Les jeunes gens seront libres de ne point se faire comprendre au nombre des actionnaires ; en ce cas, les sommes exigées seront moins fortes.

La première prime à verser, sera en raison de l'âge des assurés.

DE FISCAT.

SUR L'ART DES ACCOUCHEMENS.

CETTE Brochure, que M.^{me} P.^{ne} CADEAU se fait un plaisir de délivrer gratis aux personnes de son sexe qui voudront bien la lui demander, tend à prouver que la science-pratique des accouchemens ne peut s'acquérir en suivant seulement les cours particuliers que l'on professe dans les amphithéâtres des Hôpitaux de Paris, de Lyon et de toutes nos Villes principales, où l'élève est restreint à simuler sur un simple mannequin les présentations contre-nature que prend quelquefois le fœtus dans le sein de la mère. Les personnes que leurs talens transcendans ont placées aujourd'hui à si juste titre dans notre Cité au rang des premiers maîtres, n'ont pas suivi une marche analogue à la précédente. La plupart, en qualité de Chirurgiens en chef des Hôpitaux, ont obtenu, pendant la durée de leurs exercices, dans ces établissemens, un privilège qui n'appartient à nul autre homme, c'est-à-dire, que seuls ils ont eu la facilité d'observer, par le toucher, les phénomènes que peut éprouver l'utérus aux diverses époques de la gestation, et d'assister enfin à la terminaison de quelques accouchemens particuliers qui s'y présentent.

En lisant cette notice, le public que nous devons considérer comme le juge le plus équitable, pourra apprécier quelle différence d'instruction doit exister entre les personnes qui n'ont pu avoir accès dans les Hôpitaux précités, et celles qui ont eu l'avantage de les suivre, et de pouvoir y pratiquer en une ou deux années des milliers d'accouchemens, comme on le remarque sur-tout à l'Hospice de la Maternité. (1)

Je ne chercherai point à réfuter ici les fausses assertions de ces prétendus Accoucheurs, qu'une sorte de jalousie d'état constitue les détracteurs de toutes les personnes de notre sexe qui se livrent à la profession aussi honorable que pénible des accouchemens. L'opinion des hommes les plus distingués dans la science, désignée aux

(1) L'école spéciale d'accouchement créée à l'Hospice de la Maternité, est la seule en France. Les élèves accoucheuses y sont envoyées de tous les départemens, par ordres supérieurs, et aux frais du gouvernement. Mme. LA-CHAPELLE y dirige l'instruction, en qualité d'accoucheuse en chef. On y professe des cours de clinique pour le traitement des maladies des femmes en couches, et celles des enfans. On y enseigne aussi la botanique, la physiologie et l'anatomie.

pages 2, 5 et 6 de la brochure énoncée en ce moment, doit nous dispenser de tous détails ultérieurs à cet égard. (2)

Le célèbre BAUDELOQUE, celui qui, par ses nombreux et innombrables écrits, a été proclamé jusqu'à ce jour le premier de tous les accoucheurs, a dit lui-même. « La nature a pourvu le sexe de qualités qui, en général, manquent aux hommes pour les rendre parfaits dans la pratique des accouchemens. Sa complaisance, sa douceur, sa patience, le tact exquis dont il est doué, la délicatesse de ses mains, rendront toujours ce sexe plus propre que le nôtre à ce genre d'occupation. »

P.^{ne} Cadeau, accoucheuse, seule, à Lyon, qui ait obtenu les premiers prix de l'Hospice de la Maternité, quai Humbert, n.º 138, au 2.^e en face du pont de Pierre.

NOUVELLES DIVERSES.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE.

Des lettres d'Espagne qui ont un certain degré d'authenticité nous apprennent que des changemens heureux et importants à la constitution espagnole, seront proposés à la prochaine réunion des cortès extraordinaires. Il s'agit d'après ces lettres, de débarrasser la constitution des cortès, créée dans un moment où l'absence du souverain obligeait de réunir dans les mêmes mains un pouvoir immense, de la débarrasser, disons-nous, de ces éléments de discorde et de désordre qui ont justement allarmé tous les amis d'une sage liberté.

D'après le nouveau projet, l'action des pouvoirs serait mieux balancée par la création d'une chambre des grands d'Espagne, et par un veto absolu qui serait accordé au monarque. Les communes conserveraient d'ailleurs toutes les immunités que la constitution actuelle leur assure, et la liberté des citoyens sortirait ainsi triomphante des dangers dont les partisans du despotisme et ceux de l'anarchie s'efforçaient à l'envi d'entourer ses autels. Honneur aux hommes magnanimes qui coopéreront à cette belle et heureuse restauration ! ils auront conquis à leur patrie les derniers trophées qui manquaient à sa gloire.

Marseille, 22 août.

Le capitaine Reclus, parti de Constantinople le 16 juillet, est arrivé avant-hier, et a eu l'entrée ce matin seulement ; il rapporte que tout est en mouvement à Constantinople, tout y respire la guerre, et partout on en voit les préparatifs. Quoique les européens y courent moins de dangers qu'à Smyrne, ils n'y sont pas cependant en sûreté ; il dit n'avoir échappé que par un miracle, et que deux fois on lui a mis le poignard sur la gorge. La flotte turque était dans la rade prête à appareiller ; le baron Strogonoff avait ordre du Grand-Sultan de discontinuer ses promenades sur l'eau qu'il avait coutume de faire. La ville, les faubourgs et les environs de Constantinople étaient remplis de troupes asiatiques dont une partie est déjà en marche pour la Valachie ; du reste rien ne transpire de la politique du sérail. Le capitaine Reclus ajoute que dès qu'il a été hors d'Ipsara, il a été visité par 53 vaisseaux grecs armés en guerre.

On ne croit plus aujourd'hui à la nouvelle de la médiation de l'Angleterre que je vous ai mandée hier, et on parle de guerre plus que jamais.

—Le tribunal civil de Marseille dont M. Hilarion de la Bouillie est vice-président, vient d'interdire M.^e Chabas pour cinq mois ; il s'est fondé sur quelques phrases du plaidoyer de M.^e Chabas dans l'affaire du Caducée ; on voit ici avec, beaucoup de peine, la barre privée pour tant de tems, de l'éloquence et du talent de ce jeune avocat.

—Des lettres de Dantzic, arrivées le 7 août à Berlin, parlent d'une rixe sanglante qui a éclaté dans cette ville entre les Juifs et des gens du peuple. La force armée y a enfin mis ordre. Le sujet de ce tumulte était, dit-on, la construction de boutiques, sur le marché, par les Israélites qui en avaient obtenu la permission du magistrat. Le peuple, mécontent de cette concession, s'ameuta la veille du marché (ou de l'ouverture de la foire) et parvint à démolir les boutiques. Les propriétaires ont été maltraités et on assure que dans la mêlée, où les troupes furent obligées de faire feu, deux Israélites ont perdu la vie.

—L'Observateur autrichien, dont nous avons reçu les numéros des 12 et 13 août ; s'abstient toujours d'entretenir ses lecteurs du véritable état des affaires d'Orient.

Il se borne à donner dans sa feuille du 12, l'ordre du jour publié par le prince Alexandre Ypsilanti, sous la date de Runnik 8 juin, et dont nous avons donné le texte.

—La gazette de Milan contient ainsi que celle de Venise, une relation demi-officielle et très-circonstanciée du combat naval de Metelino. Ces relations quoique tardives ont le mérite de fixer définitivement les plus incrédules sur les faits qui ont accompagné ce succès étonnant. Suivant ces feuilles, la Capitane (ou vaisseau amiral) est le seul bâtiment de l'escadre turque qui ait échappé aux Grecs. Le rédacteur de la gazette de Milan ajoute qu'il pense que ces détails de la plus grande exactitude seront sans doute agréables à ses lecteurs.

(2) M. le professeur HECQUET, doyen et régent de la faculté de médecine de Paris, a écrit sur le même sujet. Son ouvrage est intitulé : DE L'INDÉPENDANCE AUX HOMMES D'ACCOUCHER LES FEMMES. Vol. in-8°.

GRANOBLE. — Mardi 21, à trois heures du matin, un communis-
sionnaire appelait, sous les fenêtres de l'Hôtel des Ambassadeurs,
M. Charles de Romans, qu'il avait été chargé d'éveiller. Un fac-
tionnaire placé à peu de distance, a lâché sur lui un coup de fusil
qui lui a fracassé le bras et l'épaule. Ce malheureux est père d'une
nombreuse famille, et n'avait d'autre ressource pour exister que
son travail. On dit qu'il n'avait pas répondu au *qui vive* de la sen-
tinelles.

La veille, un soldat en faction avait eu un doigt emporté par
son fusil sur lequel il s'appuyait imprudemment. Depuis six mois
ces accidents se sont renouvelés trois fois.

GUERRE D'ORIENT.

TRISTE. D'après les dernières nouvelles de Hydra, datées du
24 juillet, le prince Démétrius Ypsilanti avait quitté cette île
pour se rendre en Morée, après avoir publié, sous la date du
12 (24 juillet), une proclamation en grec moderne.

La retraite d'Ypsilanti de la Valachie, principalement occa-
sionnée par la déchéance et la trahison des Albanais et des Vala-
ques, qui formaient la plus grande partie de son armée, a, sans
doute porté un rude coup aux affaires de Moldavie et de Valachie;
mais que certaines personnes ne se réjouissent pas trop en annonçant
déjà la fin des événements sur le Danube. Des 20,000 hommes qui
formaient l'armée d'Ypsilanti, à peine 1000 ont été tués ou griè-
vement blessés, après avoir, dans les divers combats, porté aux
Turcs des échecs considérables; environ 1000 autres Grecs ont
gagné le territoire autrichien; le reste de cette armée existe
encore, quoique dispersé dans différentes contrées. Les Turcs
n'ont encore remporté aucun avantage marquant; l'insurrection
subsiste dans son étendue primitive; elle a seulement changé de
forme, et bien certainement elle ne sera point terminée de sitôt.

DE SAXE, 13 août. Le bruit court que le gouvernement russe
a déclaré la guerre à la Porte, et adressé un manifeste à toutes les
nations de l'Europe. A en croire ce bruit, l'armée russe, forte de
200,000 hommes, aurait passé les frontières et reçu dans ses rangs
plusieurs corps grecs dispersés; on dit quelle marche en deux
directions sur Constantinople; les Turcs, forts d'environ 50,000
hommes, se seraient retirés en toute hâte, de la Moldavie et de
la Valachie, après avoir entièrement dévasté ces provinces.

(Correspondance de Nuremberg.)

ILES IONIENNES. Jante, 27 juillet. — Plusieurs bâtimens idriotes
provenant d'Espagne, ont apporté en Grèce beaucoup d'armes et
de poudre à canon. Les américains aussi ont consenti des ventes
de ces objets, pour des sommes considérables.

On attend encore de l'étranger une grande quantité de fusils,
de canons et de munitions.

PARIS, 22 août.

S. M. a entendu la messe dans ses appartemens.

Le Roi a envoyé ce matin complimenter M. le prince d'Eckmül-
lar maréchal de France, à l'occasion de la mort de Mad. Vigier
sa fille.

Il y a eu un conseil des ministres que S. M. a présidé, et
qui a duré une heure; ensuite le Roi a travaillé avec M. le pré-
sident du conseil des ministres.

Le Roi n'est pas sorti pour sa promenade accoutumée.

Ce matin, les princes sont partis pour aller chasser dans la forêt
de St-Germain; à deux heures les enfans de France sont sortis
pour aller à Bagatelle.

Madame est attendue demain soir du retour de son voyage à
Rosny, où S. A. R. est allée rejoindre mad. la duchesse de
Berry.

Ce matin, M. le lieutenant-général, comte de Bourmont, a
fait manœuvrer, depuis six heures du matin jusqu'à neuf heures,
au Champ-de-Mars, différens corps de la garde royale: infan-
terie et cavalerie; les troupes cantonnées à Courbevoie s'étaient
aussi rendues au Champ-de-Mars.

— Hier, un épicier demeurant rue de Bourgogne, faubourg
St-Germain, attaqué d'une maladie cérébrale, proférait, hors
de sa boutique, des cris séditieux et jetait de l'argent aux
passans: ce matin, il s'est rendu à la Seine, pour se baigner,
et s'est noyé près le pont d'Iéna. Il n'y avait que deux mois qu'il
était établi dans cette rue.

MODES.

A l'une des dernières représentations d'*Emma* ou *la Promesse
Imprudente*, on ne pouvait s'empêcher de remarquer qu'au
spectacle ainsi qu'à la promenade, le gaze, le tissu de coton
et la paille blanche sont presque exclusivement employés en
chapeaux.

Les roses entremêlées de pensées, les œillets rouges; les
plumes d'autruche, soit plates, soit frisées; les marabouts et
les folettes d'une ou de deux couleurs se partagent l'empire de
la mode.

Quoiqu'il y ait toujours beaucoup de voiles terminés par des
olives, en soie ou en or, qui servent d'attaches aux chapeaux,
cependant de larges rubans de gaze, employés au même usage,
commencent à se faire distinguer.

Bientôt les chapeaux à passe de moyenne grandeur n'oseront
plus se montrer s'ils ne sont en paille d'Italie; ou si, étant en gaze,
ils n'ont la forme de demi-capote. Chaque jour, ce qu'en terme de
magasin, on nomme *l'avance*, diminue.

Les chapeaux les plus nouveaux sont ceux dont le dessous

de la passe est entièrement garni d'une blonde plissée: on plisse
cette blonde plus ou moins; elle a pres de demi-quart des
hauteur.

Les manches de plusieurs robes de percale sont tellement
courtes, qu'à peine elles recouvrent l'épaule. Quand aux gants
glacés de couleur paille, ou gris-lavande, que l'on porte en
négligé, et aux gants blancs, lorsqu'on veut avoir l'air plus
habillé, quoiqu'on les appelle des gants longs, ils ne montent
pas même jusqu'à la saignée.

L'art d'une couturière consiste toujours à faire les corsages
collans, le plus qu'il est possible, sous les bras, au-dessous de
la gorge, et sur le dos, même les corsages drapés. Jugez de ce
qu'on exige d'elle, lorsque la robe est une guimpe agrafée ou
boutonnée par derrière.

A la campagne, les chapeaux de paille d'Italie se portent dans
toute leur grandeur, et un simple ruban les fixe sur la tête.
Quelques femmes joignent à ce ruban trois nœuds espacés,
d'autres mettent de plus un cordon de roses tremières, d'œillets
ou de fleurs de grenadiers.

Coiffures de bal. — Cheveux en mèches plates; plume fo-
lette blanche à grains de muguet; une rose tremière rouge et
un bouton sans feuilles, posés au pied du plumet du côté gauche:
peigne en corail sortant beaucoup des cheveux et légèrement in-
cliné du côté opposé à la naissance de la plume. La couleur pon-
ceau a toujours une grande vogue dans les bals.

EXTERIEUR.

ANGLETERRE, LONDRES, 18 août. — *Fonds publics.* —
3 pour 100 consol. 76 3/8; 3 pour 100 réd. 77; 4 pour 100 cons. 96;
5 pour 100 (marine) 109; cons. à terme, 76 3/8. (*Seu.*)

— Nous avons reçu les journaux américains jusqu'au 18 du
mois passé. Voici tout ce qu'ils contiennent d'intéressant.

NEW-YORK, 17 juillet. — « Les nouvelles de la Vera-Cruz, venues
par la Havane et Baltimore, mettent au pouvoir des patriotes,
la totalité du Mexique, à l'exception de la Vera-Cruz, dont ils
seraient, disait-on, bientôt les maîtres. »

PHILADELPHIE, 16 juillet. — « Les papiers de la Havane ne
parlent aucunement de la prise de Lima. (*Star.*) »

— *The Morning-Chronicle* d'aujourd'hui dit avec beaucoup de sa-
gacité: « Les dépositions reçues jusqu'à ce jour démontrent clai-
rement qu'aucune violence de la part du peuple, ne peut justifier
les militaires d'avoir fait feu. » Quelle absurdité!

Mais on veut, ainsi que nous l'avons déjà dit, essayer de
faire de la journée de mardi dernier une autre affaire de Man-
chester et d'Old'ham; car le *Chronicle* annonce qu'on est sur le
point d'ouvrir une souscription pour les veuves et les orphelins
des individus qui ont été tués mardi passé. Il y a quelque chose
d'imposant dans ce pluriel: *Les veuves et orphelins des individus, etc.*
Il eût été trop mesquin et de trop peu d'effet de dire *les deux*
individus; mais *les veuves, les orphelins et les individus* peuvent
aussi bien passer pour 200 que pour deux personnes. (*Courrier.*)

Extrait d'une lettre de Batavia, sous la date du 12 mars.

On mande de Siam que le roi avait reçu l'ambassadeur
hollandais avec toutes les marques de considération dues à son
rang; qu'il avait donné de très-belles preuves de ses sentimens
d'amitié pour le gouvernement hollandais, et qu'il était dans
l'intention de favoriser le commerce entre ses états et l'île de Java.
Plusieurs de ses bâtimens étaient arrivés à Batavia avec des car-
gaisons qui avaient été très-bien vendues, et quelques spécula-
teurs chinois réunissaient des marchandises qu'il pussent vendre à
Siam. (*Post.*)

— Les détails que les journaux séditieux ont donnés sur le
convoi funèbre de la feue reine jusqu'à Harwick, sont l'objet du
ridicule et de la pitié de tout le monde. Ce qui, principalement
est ridicule, ce sont ces narrations lugubres sur de prétendus
cris perçans qui n'ont point été proférés, de larmes qu'on n'a point
vu couler, de soupirs qu'on n'a point entendus, et de chagrin
que personne n'a ressenti. Quand on a lu ces étranges écrits, on
se dit: « C'est singulier, je n'ai rien vu ni entendu. »

(*New-Times.*)

S. M. B. a, dit-on, fixé la distribution de son tems à Dublin
jusqu'au 30 du courant, de la manière suivante: le 18, elle
passera une grande revue dans le parc du Phoenix.

19. Entendra la messe en grand apparat.

20. Premier lever au château.

21. Réception le soir.

22. Au théâtre.

23. Visitera la banque et quelques établissemens publics, puis
dînera chez le lord Maire, à l'hôtel de Ville.

24. Continuera à voir les établissemens.

27. Dînera à l'université de Dublin.

28. Grande nomination de chevaliers de Saint-Patrick, suivi
d'un dîner dans la salle de Saint-Patrick au château.

29. Assistera aux courses.

30. Grand bal paré au château.

PAYS-BAS. — Gand, 16 août.

— La chambre du conseil du tribunal de première instance de
Bruxelles a prononcé, avant-hier, sur l'information dirigée contre
le *Vrai Libéral*. M. le comte de la Ferté, propriétaire de cette
feuille, M. Collette, éditeur et imprimeur, et M. Orts qui
la rédigeait en dernier lieu, ont été renvoyés devant la chambre

de mise en accusation. M. Maubach a été déchargé de toutes poursuites. Quant à M. Stevenotte, le tribunal a ordonné qu'il serait traduit à la police correctionnelle, pour avoir publié le *Vrai Libéral*, sans énoncer le nom de l'imprimeur de ce journal.

BERLIN, (Prusse) 11 août. Sa Majesté a daigné accorder au baron de Welden, conseiller intime au service de Bavière et au baron de Dörnberg de Ratisbonne, la décoration de deuxième classe de l'ordre de l'Aigle rouge.

On remarque dans la transaction de notre cour avec le S. Siège, au sujet des affaires de l'église catholique, des dispositions très-favorables aux membres de cette église en général et au clergé en particulier. Il est pourvu très-honorablement à tout ce qui peut relever l'éclat du culte et à l'entretien du clergé. Le traitement fixe des archevêques est de 12,000 thaler (48,000 francs), et celui des évêques de 8,000 thalers. Les autres prélats et les charges inférieures de l'église, sont traités proportionnellement. Ces dotations doivent être réalisées en immeubles à dater de l'an 1833.

NORWEGE.
CHRISTIANIA, 18 juillet. Le roi a reçu hier, en audience solennelle, la diète de Norvège en corps. On remarque dans la réponse que S. M. a faite au discours du président, M. Aarentzen, le passage suivant : « Prêtons-nous, messieurs, une assistance mutuelle; communiquons-nous nos pensées; mais n'oublions jamais que les représentations nationales qui ont cherché à s'emparer de l'autorité du pouvoir exécutif, ont causé des bouleversements dont le résultat a été ou l'anarchie ou le despotisme. Evitons ces deux maux et accomplissons les espérances de la nation. Elle n'a d'autre désir que de jouir en paix d'une liberté que lui garantit l'exercice de ses droits. Jamais les peuples du Nord n'ont donné le titre de bon à un souverain qui a manqué d'énergie; jamais des armées n'ont marché avec confiance sous les drapeaux d'un prince faible et timide. »

— Le port d'Aalesund, entrepôt maritime sur la côte occidentale de ce royaume a été élevé au rang des villes.

Depuis neuf semaines nous éprouvons une sécheresse et une chaleur qui font le plus grand tort à la végétation. Les personnes les plus âgées ne se rappellent pas avoir rien vu de semblable dans nos pays. Les étrangers pourront se faire une idée de l'état de notre atmosphère, quand ils se rappelleront que dans cette saison, le soleil reste ici vingt heures sur l'horizon.

Monsieur et Madame Large, pédicures, arrangent les ongles entrés dans les chairs, extirpent les cors sans causer de douleur, et les détruisent au moyen de leur baume avec lequel chacun peut se guérir soi-même; ce qui est certifié par une foule de personnes dignes de foi chez lesquelles on peut aller aux renseignements.

Un pot suffit pour plusieurs cors; le prix est de 2 fr. Il se vend à Lyon, au domicile des sieurs Large, quai de l'André, n.º 114 (bis); chez le concierge du palais Saint-Pierre, place des Terreaux; et à la poste, place Bellecour.

— On trouve chez Targe, libraire, rue Lafond n.º 4, une brochure intitulée: *Réponse du Caducée à la lettre de M. Eliegaray et aux invectives de certains journaux*, par M...., l'un des rédacteurs du *Caducée*, in 8.º; prix, 60 centimes.

— François Lusy, libraire, rue du Gare, (hôtel du Nord), à Lyon, a l'honneur de donner avis qu'on souscrit chez lui pour différents ouvrages, entr'autres: histoire de France par Anquetil 15 gros vol. in-18 prix 25 fr. et précis de l'histoire universelle par le même, 12 gros vol. in-18, prix 22 fr. 50 c. Les personnes qui souscriront pour les deux histoires (qui touchent à leur fin), ne les payeront que 45 fr. 50 c.

On peut toujours se procurer à la même librairie, le répertoire du théâtre français, nouvelle et jolie édition stéréotype en 67 vol. in 18 à 55 fr. l'exemplaire.

BIENS A L'ETRANGER.

GRANDE LOTERIE

Des sept terres de Zichau, Wolschow, Kogschitz, strunkau, Libietitz, Prestantitz et Oberstankau, Situées en Bohême.

Avec l'autorisation de S. M. l'empereur d'Autriche, on jouera par forme de loterie, sept domaines situés dans le cercle de Prachim, royaume de Bohême, à seize milles de la capitale de Prague.

Les biens dont la dénomination se trouve en tête de la présente annonce, sont situés dans une contrée riante, entourées de villes commerciales: ils comprennent douze villages, deux châteaux seigneuriaux, sept métairies, plusieurs fabriques et moulins; leur judiciaire est de 896,755 florins.

Le gagnant sera mis en possession de ces terres franches de dettes et d'hypothèques, et il lui sera compté en outre une somme de 20,000 florins valeur de Vienne en numéraire. Outre ce gain principal, il y en aura encore 4,615 secondaires, parmi lesquels se trouvent des primes de fl. 50,000, 25,000, 10,000, jusqu'à fl. 15, qui s'élèvent ensemble à la somme de 221,685 florins valeur de Vienne.

Le tirage aura définitivement lieu à Vienne, le 1 octobre 1821, en présence des autorités compétentes.

On peut avoir chez le soussigné, jusqu'au jour du tirage, des billets à 20 fr chacun, ainsi que le prospectus français qui donnera tous les renseignements ultérieurs. Le soussigné s'engage à informer promptement du sort de leurs billets les personnes qui lui feront l'honneur de s'adresser directement à lui en outre, il aura l'honneur de faire connaître en temps utile, par la voie de ce journal, les numéros qui auront obtenu les primes principales. Le payement des billets pourront se faire en traite sur Paris, Lyon, Bordeaux ou toute autre ville commerciale de France et de l'étranger.

On prie d'affranchir les lettres et les remises.

W. H. Reinganum, banquier, rue Zeil, n.º 13, à Francfort s. M.

(4) MARCHANDISES—LYON—Cours du Vendredi 24 août 1821.

	A la Consom.			A l'Entrepot				A la Consom.			A l'Entrepot		
	f.	c.	f.	f.	c.	f.		f.	c.	f.	f.	c.	f.
Alun de Rom. 50k.							— B. viol. bl. id.	12 25	12 75				
de Glace. id.							— met. bon. id.	12 00	12 25				
Amend. ensort id.	55 00		62 50				— cuivre. id.						
ameres. id.	70 00						— ordinaire. id.						
à la princesse. id.	100 00		00				Guano maill. id.						
à la dam. du l. id.	50 00		55 00				— sobrez. id.						
id. de Prov. id.	45 00		50 00				— cortez. id.						
Bois de tein. Cam.							Laine d'Hambour.						
coupe d'Esp. id.	22 00		22 50				1. re qualit. id.						
anglaise. id.	20 00		21 00				11. e qualit. id.						
jaune. id.	15 00		00				11. e qualit. id.						
Ste-Marthe. id.	00						Agelins Prov. id.						
Fernambouc. id.							Languedoc. id.						
Colle forte. id.	80 00		120				Dauphiné. id.						
claire. id.	102 00		105				Laine de Chev. id.						
Coton Soubouj. id.	145 00		150				Travail angl. id.						
kinique. id.	150 00		135 00				— hollandais. id.						
kirkagach. id.	127 50		150				— français. id.						
cassabar. id.	122 50		127 50				— roux. id.						
Acre. id.	115 00		00				— gris. id.						
ouchon. id.	00		00				Peaux de lièvres.						
Alexandrie. id.	94 00		97 50				Allemand. les 100 c.						
adeno. id.							Lithuan. id. id.						
Chypre. prem. id.	150 00						Russie. id. id.						
— assorti. id.	117 50		120 00				Asie. le 112 k.						
Sicile. id.	150 00		00				Petit. rous. P. id.						
Ceyenne. id.	190 00						noire ordin. id.						
Mauril. id.	90 00		175 00				toison. id.						
Fernambouc. id.	190 00		195 00				Piment. id.						
Maragan. id.							Poivre blanc. id.	1 70					
Mat. et Guad. id.							leger. id.	1 50					
Bengale. id.	95 00		100 00				Plomb. les 50 k.	37 00					
Georg. long. id.							Potasse. id.	55 00					
id. courte. id.	135 00		135 00				Rocou. le 112 k.	2 20					
Louisiane. id.	140 00		180 00				Riz. les 50 k.	20 25					
Caroline. id.	147 50		135 00				Safranum d'Esp. id.	465					
Cacao Carag. id.	2 25		2 35				vieux. id.						
des Isles. id.	1 25		1 30				Egypte. nouv. id.	00					
Maragan. id.	1 45		1 50				vieux. id.	00					
Café Moka. id.							Savon blanc. id.	62					
Martinique. id.	2 15		2 25				bleu pâle. id.	56					
Guadeloupe. id.	2 10		2 15				vif. id.	56					
Bourbon. id.	1 45		2 00				Soufre fleur. id.	25 00					
St-Domingue id.	1 85		1 90				canon. id.	20 00					
des colon. id.	2						masse. id.	21 00					
Cannelle de Cey. id.							Suc. de réglisse.						
de Chine. id.	3 60		3 70				de Calabr. id.	1 18					
Cochenille noir. id.	51 50		51 75				de Bayonne. id.	1 10					
grise. id.	51 50						Suc. en pains.						
Eau de vie lit. 760							Bordeaux. id.	1 27					
pr. de Holl. id.							Marseille. id.	1 27					
de marc. id.							Orléans. id.	1 25					
esprit 3/6. id.							Paris. id.	1 25					
3/6 de marc. id.							Lumps. id.	1 20					
Galles ensort 112 k.	2 60		00				— Terre de la Hav.						
av. de P. 50 k.	22 00						1. re qualit. id.	1 30					
id. de Smyrne. id.	17 00		18 00				2. e qualit. id.	1 20					
Gomme arab. 112 k.	1 40		1 50				3. e qualit. id.						
Sénégal. id.	1 60		1 70				blonde. id.						
dragante. id.	2 50		4 40				— Martinique. id.						
turque. id.	70		80				1. re qualit. id.	1 30					
Girofle. id.							2. e qualit. id.	1 10					
Huile.							3. e qualit. id.	1 00					
d'oliv. surf 50k.							Brésil. id.						
dite fine. id.							— Inde, assorti.	80					
dite mi-fine. id.							Suc. brut. id.	75					
dite commune id.							id. Versoir. id.	52 00					
de poisson. id.							Verdet sec. id.	1 70					
de colza. id.							Farines. les 50 k.	17 00					
d'œillette. id.							Froment. le d. b.	3 40					
épure. id.							Seigle. id.	2 50					
Indigo.							Haricots. id.	2 50					
Berg. fl. 112 k.	15 50		14				Fèves. id.	2 25					
— Violet fin. id.	13 00		13 50				Avoine. id.						

PRIX DES GRAINS. — MARCHÉ du 24 août 1821.

Le double boisseau.			Le double boisseau.		
Froment beau.	4 f. 30 c.		Idem moindre.	f. c.	
Id. moyen.	4 20		Mais.		
Idem moindre.			Blé noir.		
Seigle beau.	2 50		Avoine.		
Id. moindre.	2 40		Pommes de terres rouges.		
Orge belle.			Id. blanches.		

BOURSE DE LYON.—Cours du 24 août.				BOURSE DE PARIS.—Cours du 22 août.			
	jours.	Argent.	Lettr.		Un Mois.	Trois Mois.	
Amsterdam.	30			Amsterdam.	Papier.	Argent.	Papier.
id.	90	60		Hambourg.	59 1/8	182	59 3/8
Londres.	30			Berlin.		36. 58 c.	
id.	90	25 50		Londres.	25f. 55c.	25f. 55	25f. 40c.
Hambourg.	30			Madrid eff.		15 f. 60	
id.	90	179 1/2		Cadix eff.		15f. 55c.	
Auguste.	30			Bilbao.		c. 15 f. 55c.	
id.	60	247 1/2		Lisbonne.		558	
Madrid.	60	15 45		Porto.		558	
Cadix.	60	15 35		Genes effec.		475	
Lisbonne.	90			Livourne.		511	
Livourne.	30			Milan.	1 1/2 p.		
id.	60	505		Naples.	435		
id.	90			Venise.	5 p.		
Milan.	30	1 314		Vienne eff.	250		
id.	60			Auguste.		248	
Genes.	30			Anvers.	P. 1 1/4		
id.	60	472		St.-Petersb.		96	
Naples.	30	425		Bâle.		718 p.	
id.	60			Francfort.		3374 p.	
id.	90			Lyon.		118 p.	
Bâle.	30			Bordeaux.		318 p.	
id.	60			Marseille.		pair p.	
id.	90			Montpellier.		112 p.	
Francfort.	30						
id.	60						
Vienne eff.	30						
St.-Petersb.							
Paris.	à vue	518					
id.	30						
id.	60						
id.	90	1 518					
Bordeaux.	10	514					
id.	100						
Marseille.	10	118					
id.	30						
id.	60						
id.	90	1 112					
Montpellier.	10	114					
Nismes.	10						
Toulouse.	30						
Beaucaire.	foir.						
Piastres.							
Or. 20 et 40							
Escompte.		5 p. 9/10					
Barres d'ar.		49 3/4					

